

## Frequent asked questions (FAQ) Mobilité IN

### Venir en semestre de mobilité à la HEP Vaud (Lausanne)

#### Préparation du séjour :

##### *- Quel semestre puis-je venir en mobilité ?*

Vous pouvez venir au semestre d'automne ou de printemps, voire toute l'année académique.

##### *- Quelles sont les premières démarches ?*

De façon générale, suite à votre nomination officielle communiquée par e-mail par votre responsable mobilité, la personne en charge de la mobilité IN de la HEP Vaud vous fera parvenir un formulaire d'inscription à faire signer par votre institution d'origine ainsi que divers documents (dont la Déclaration d'engagement pour les étudiant-e-s non suisses).

Dans un deuxième temps, vous ferez votre Learning Agreement (LA) afin de définir un plan d'études. Ce Learning Agreement sera signé par votre institution et la HEP Vaud.

##### *- Comment puis-je choisir mes modules ?*

Sur demande ou au moment de l'envoi du Learning Agreement, nous vous faisons parvenir un document avec les modules accessibles aux mobilités IN.

Nous avons également un livret de cours accessible au public qui décrit les différents cours/modules offerts par la HEP.

[https://is-academia.hepl.ch/imoniteur\\_ISAHEP!/gedpublicreports.htm?ww\\_c\\_report=LIVRET\\_COURS\\_PUBLIC](https://is-academia.hepl.ch/imoniteur_ISAHEP!/gedpublicreports.htm?ww_c_report=LIVRET_COURS_PUBLIC)

##### *- Quel est le niveau de français requis ?*

Le niveau requis est le niveau officiel du B2 du Cadre Européen de référence, voire C1 selon le module de langue souhaité pour la filière secondaire I.

##### *- Puis-je suivre des cours de français langue étrangère ?*

Vous pouvez suivre les cours Satellites de française de langue étrangère (EFLE) de l'Université de Lausanne (UNIL). La HEP elle-même ne donne pas de tels cours. Chaque cours Satellite donne droit entre 2.5 et 5 crédits.

##### *- Puis-je suivre des cours à l'Université de Lausanne (UNIL) autres que ceux proposés par l'EFLE?*

Il est tout à fait possible de suivre des cours à l'UNIL, toutefois c'est à vous de contacter les secrétariats des disciplines/domaines qui vous intéressent et de faire un Learning Agreement spécifique avec l'UNIL.

## *- Puis-je suivre des cours en anglais ?*

Nous n'avons pas de programme anglophone, mais dès le printemps 2022, nous aurons un module « Creativity in Education » donné en anglais. En plus de ce module, vous pouvez faire de la didactique de l'anglais ainsi que choisir des cours en anglais donnés à l'Université de Lausanne (UNIL). Pour cette dernière possibilité, ce sera à vous de prendre contact avec l'UNIL et de faire un Learning agreement spécifique. Vous pouvez ajouter à cette proposition des cours d'apprentissage du français à l'École de français langue étrangère (EFLE), du niveau A0 à C1.

## *- Faut-il faire un stage ? Quand commence mon stage ?*

Le stage n'est pas obligatoire.

Sur notre page internet, vous avez accès à différents calendriers et horaires : <https://www.hepl.ch/cms/accueil/formation/calendriers-et-horaires.html>

## *- Quand ont lieu les examens ?*

Les examens ont lieu aux mêmes dates que pour nos étudiant-e-s standards. Sur notre page internet, vous avez accès à différents calendriers et horaires : <https://www.hepl.ch/cms/accueil/formation/calendriers-et-horaires.html>

## *- Dans ma haute école d'origine, je suis des cours de Master pour devenir enseignant-e primaire. Puis-je également suivre des cours de niveau Master à la HEP Vaud ?*

Dans le système suisse, le niveau Bachelor est demandé pour l'enseignement au niveau primaire. Nous ne pouvons pas vous inscrire pour des modules de niveau Master.

## *- Que signifie le Profil : 1-4H ou 5-8H ?*

Le profil 1-4H concerne les élèves de 5 à 8 ans et le profil 5-8H concerne les élèves de 8 à 12 ans.

## *- Faites-vous de l'aide au logement ?*

Vous trouverez une liste de liens proposant des logements sur notre site internet, toutefois nous ne faisons pas d'aide au logement.

## *- Pour les étudiants étrangers : Puis-je bénéficier d'une bourse ? Comment se passe le versement ? Qu'est-ce que le RIB et comment faire pour l'avoir ?*

En tant qu'étudiant-e étranger-ère, vous recevez une bourse de Movetia, dont le montant dépend de votre pays d'origine. Vous recevez 80% de la bourse avant votre arrivée. Le 20% restant vous est versé après votre retour et vous devez nous rendre le rapport final sans quoi nous ne pouvons vous verser la bourse.

Dans le cas d'un versement de bourse pour les étudiant-e-s étranger-ère-s, nous demandons un relevé d'identité bancaire (RIB). Il s'agit d'un document fourni par la banque ou téléchargeable sur votre e-banking (selon la banque). Nous vous

invitons à le scanner et à nous l'envoyer afin que nous puissions effectuer le versement de votre bourse.

## Durant votre séjour :

### *- Numéro OFS/SIUS : qu'est-ce que c'est ? Qui me le fournit ?*

Il s'agit d'un numéro que possèdent tous-tes les étudiant-e-s suisses. Si vous êtes un-e étudiant-e étranger-ère, un numéro OFS vous sera attribué sur demande, notamment dans le cas où vous voudriez suivre des cours Satellite à l'Ecole française de langue étrangère (EFLE) de l'Université de Lausanne (UNIL) ou loger dans un logement appartenant à la FMEL.

### *- Est-ce que je peux modifier ma proposition initiale de cours dans mon LA ?*

Vous avez deux semaines suivant le début des cours académiques pour changer votre Learning Agreement. Votre haute école d'origine doit être d'accord avec les changements que vous souhaitez faire. Elle doit d'abord signer votre nouvelle proposition, puis nous contresigner.

### *- Quand est-ce que je reçois ma carte d'étudiant-e ?*

Vous recevrez votre carte d'étudiant-e lors de la séance d'accueil que nous organisons généralement la première semaine des cours académiques. Si vous ne pouvez pas venir à cette séance, contactez-nous afin que nous trouvions un moyen de vous la faire parvenir.

### *- Je fais un stage dans une classe, suis-je évalué comme les autres étudiants ?*

Oui, vous êtes évalué selon les mêmes critères que les étudiant-e-s régulier-ère-s de notre HEP.

### *- Que se passe-t-il si j'échoue à un ou plusieurs examens ?*

En cas d'échec à un ou plusieurs examens, vous êtes automatiquement inscrit-e à la session d'examens suivante. Nous vous recommandons également de regarder avec votre responsable mobilité quelles sont les autres possibilités de remédiations dans votre institution d'origine.

### *- Avez-vous un programme de mentorat ?*

Nous collaborons avec le Comité des étudiants de la HEP Vaud ainsi qu'avec ESN (Erasmus student network) de l'UNIL et vous pouvez profiter des programmes qu'ils offrent. Ils ont notamment un « Buddy System » et vous mettent en contact avec une personne de la HEP et/ou l'Université de Lausanne qui peut vous coacher. Ils ont aussi des offres culturelles, de visite, de repas, etc... N'hésitez pas à visiter leurs pages internet et à vous abonner à leurs réseaux sociaux (association des étudiants HEP Vaud et ESN Unil).

Vous pouvez aussi rejoindre notre groupe facebook HEP Vaud / échanges internationaux et nationaux

## *- Puis-je me faire exonérer des taxes de séjour ?*

Certaines communes, dont la Ville de Lausanne, donnent la possibilité de se faire exonérer des taxes de séjour, pour autant que vous soyez bénéficiaire d'une bourse d'études, suisse ou étrangère. Pour ce faire, nous vous invitons à prendre contact avec la commune dans laquelle vous êtes domicilié lors de votre séjour. Si nécessaire et sur demande, nous vous fournissons une attestation de bourse.

## **Après votre séjour :**

### *- Quand est-ce que je reçois mon Transcript of Records (ToR)?*

Vous avez accès à vos résultats sur IS-Academia environ 10 jours après le dernier examen. Quelques jours plus tard, les résultats sont envoyés par e-mail à votre responsable mobilité.

### *- Puis-je avoir accès à mes résultats avant la date officielle ?*

Il n'est malheureusement pas possible d'avoir accès à vos résultats avant la date officielle.

### *- Rapport personnel et rapport final :*

Suite à votre retour dans votre institution d'origine, nous vous demanderons de nous envoyer deux rapports (rapport personnel et rapport final), dont les modèles se trouvent sur notre site internet. Il s'agit aussi d'une condition sine qua non pour que les 20% restant de la bourse soit versés aux étudiant-e-s hors Suisse.